

Cessez-le-feu après fusillades : agressions de l'Azerbaïdjan

Français-Arméniens

Paris, le 28 juillet 2021.

Dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 juillet, l'armée azérie a de nouveau ouvert le feu sur

les positions arméniennes situées près de la frontière arméno-azérie, dans la province du

Gegharkounik, plus particulièrement sur une ligne s'étendant entre les localités de Verin

Chorja et Sotk.

Sous l'égide du contingent de maintien de la paix russe, les forces arméniennes et azéries ont

convenu d'un cessez-le-feu, entré en vigueur à 10h30, heure locale.

A l'issue des combats, qui se sont déroulés entre 03h40 et 10h30, l'armée arménienne déplore

le décès de trois soldats, et plusieurs blessés.

Cette nouvelle agression s'inscrit malheureusement dans une série de provocations émanant

de l'Azerbaïdjan, en complète violation de l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020.

A ces provocations, s'ajoutent la profanation et la dégradation des monuments culturels et

religieux situés dans la partie de l'Artsakh désormais aux mains de Bakou, et le refus de ce

dernier de libérer la totalité des otages arméniens.

Le Conseil Français Arméniens est vivement préoccupé par l'exacerbation des tensions, et par

la politique belliqueuse et provocatrice de l'Azerbaïdjan, qui non seulement ne recherche pas l'apaisement des tensions, mais entend occuper militairement certaines parties de la république d'Arménie.

Face à cette situation, qui fait craindre une reprise imminente du conflit, le Conseil Français-Arméniens appelle donc la France, les Etats-Unis, et la Russie, en tant que pays co-présidents

du groupe de Minsk, à désigner clairement le pays agressé, et le pays agresseur. Il appelle les trois coprésidents à mettre le régime de Bakou, et le président Ilham Aliyev, face à leurs responsabilités, afin que le cessez-le-feu soit pleinement respecté, et que l'intégrité territoriale de l'Arménie ne fasse plus l'objet d'une quelconque menace.

